



<https://latribunelibre.com/emploi/pmo-industrie-f-h-2>

PMO – Industrie F/H

Description

Vous aimez structurer, analyser et accompagner des projets qui comptent vraiment ?

Cette opportunité est faite pour vous !

Nous poursuivons notre développement et recherchons actuellement un.e **PMO – Industrie** pour intervenir chez un de nos clients, dans le secteur bancaire.

Contexte : En tant que PMO Industrie, vous jouerez un rôle central : aider les équipes et les managers à piloter efficacement leurs projets, donner de la visibilité sur les budgets et permettre à chacun de se concentrer sur la création de valeur.

Voici un aperçu détaillé de vos missions :

- Pilotage & coordination : suivre les activités des domaines Architecture en lien direct avec les managers et les équipes,
- Budget & plan projets : participer à la construction budgétaire, assurer les révisions en cours d'année,
- Reporting & KPIs : produire et analyser les indicateurs clés pour aider à la décision,
- Staffing : contribuer à la bonne allocation des ressources sur les projets,
- Support : être un point d'appui technique et fonctionnel pour les managers et les collaborateurs.

Qualifications

Les compétences que nous recherchons :

- Vous avez déjà évolué en tant que PMO, idéalement dans l'industrie ou un environnement bancaire,
- Maîtrise de Clarity et de la suite Microsoft Office,
- Rigueur, sens de l'organisation et goût pour la communication claire,

Organisme employeur

CELAD

Type de poste

Temps plein

Secteur

CONSEIL EN SYSTÈMES ET LOGICIELS INFORMATIQUES

Lieu du poste

69266, VILLEURBANNE,
VILLEURBANNE, France

Salaire de base

42000 € - **Salaire de base**
48000 €

Date de publication

6 octobre 2025 à 13:07

Valide jusqu'au

02.11.2025

- Envie de faire avancer les projets en équipe.

Quelques infos importantes à retenir :

- Expérience de 2 ans minimum sur un poste similaire
- Possibilité de télétravail (2 jours / semaine)

Avantages à la clé :

- 15 jours de RTT (100% « salarié » & Rachat à 125%)
- Participation aux bénéfices
- Indemnité de déplacement (6€ net / jour OU 50% du titre de transport)
- Plan Epargne Entreprise
- Prime de vacances
- Avance sur salaire
- Comité Social et Economique

Si vous êtes prêt.e à relever ce défi et à contribuer à des projets stimulants, n'hésitez pas à postuler dès maintenant !